



HSBC EUROPE SUSTAINABLE EQUITY UCITS ETF

Le compartiment favorisera les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

En répliquant le rendement de l'indice FTSE Developed Europe ESG Low Carbon Select Index (l'« Indice »), le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales suivantes :

- une réduction des émissions de carbone et de l'exposition aux réserves de combustibles fossiles par rapport à l'indice FTSE Developed Europe Index (l'« Indice parent ») ; et
- une amélioration de la notation ESG de FTSE Russell par rapport à celle de l'Indice parent.

Le Fonds vise à promouvoir ces caractéristiques en répliquant le rendement de l'Indice qui élimine les sociétés basées sur des critères d'exclusion de la durabilité et du Pacte mondial des Nations unies et pondère les sociétés afin de réduire l'exposition aux sociétés ayant des émissions de carbone et des réserves de combustibles fossiles plus élevées et d'améliorer l'exposition aux sociétés ayant des notations ESG favorables.

L'Indice a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

L'Indice y parvient de la manière suivante :

1. sur une base annuelle en septembre, en retirant les stocks basés sur des critères d'exclusion de la durabilité.
2. sur une base annuelle en septembre, en ajustant les pondérations des autres sociétés de l'Indice parent en fonction des émissions de carbone, de l'exposition aux réserves de combustibles fossiles et des critères basés sur les notations ESG de FTSE Russell.
3. sur une base trimestrielle, en excluant les entreprises considérées comme non conformes à un ou plusieurs des principes de l'UNGC.

Le Fournisseur de l'Indice n'effectue pas d'analyse de préjudice significatif dans le cadre de la construction de l'Indice.

Stratégie d'investissement et Proportion des investissements :

Le Fonds est géré passivement et vise à répliquer le rendement total net de l'Indice.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds cherchera à investir dans les constituants de l'Indice généralement dans les mêmes proportions que l'Indice. Les liquidités et autres instruments peuvent être utilisés à des fins de liquidité, de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 20 % d'investissements durables

Méthodes :

L'équipe chargée des données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour produire des rapports ESG internes afin de s'assurer que les objectifs durables, ainsi que les

indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'ils sont intégrés dans la méthodologie du produit, sont atteints. À partir de ces données, HSBC Asset Management effectue des contrôles réguliers avec le partenaire de l'indice concerné afin de s'assurer de l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est depuis longtemps intégrée dans la recherche fondamentale sur les entreprises de HSBC Asset Management. L'équipe de gestion de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les entreprises afin d'améliorer notre compréhension de leur activité et stratégie, de signaler le soutien ou les préoccupations du Gestionnaire Financier concernant les mesures de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. Selon HSBC Asset Management, une bonne gouvernance d'entreprise permet de s'assurer que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

Pour l'intégralité de notre politique de gestion, veuillez consulter www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Des informations complémentaires sont disponibles sur demande.